

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

91^e ANNÉE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020 N° 4



TCHAD
LES COMBATS D'ATI
19 MAI 1978

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

Le Service National Universel
à la FNAM

DOSSIER 6

Les combats d'Ati
19 mai 1978

BD 14

Grosse Berline (suite et fin)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 19

HISTOIRE 31

Kosovo : Après les bombes

LA GRANDE-GARENNE 39

VOS SOUVENIRS 42

INFOS 44

Compte rendu de la réunion du G12

LES GROUPEMENTS 48

DEUIL 51

La Charte

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1223 A 06713.
Octobre - Novembre - Décembre 2020. Dépôt légal à parution.



1^{re} page de couverture :

Une caravane dans le Sahara.
© Pixabay. Photo libre de droits.

4^e page de couverture :

Il y a 100 ans, à la demande d'André Maginot, Auguste Thin choisit le cercueil du Soldat Inconnu, qui reposera sous l'Arc de triomphe.

Merci à Cyril Carnevilliers pour la transmission de la photo dédiée par Auguste Thin à notre Fédération.

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40

Email : fnam@maginot.asso.fr

Site internet : www.federation-maginot.com

CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : Robert Rideau

Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino

Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal

Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr

Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :

La Grande-Garenne

18330 Neuvy-sur-Barangeon

Tél. : 02 48 52 64 00

reservation@grande-garenne.com

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :

Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur

ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet

13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

Ne pas subir*

La Charte, dans sa dernière livraison de l'année 2020, ouvre ses colonnes à la relation des combats d'Ati, au Tchad en 1978, un excellent article utilement complété par un encart intitulé « Que sont-ils devenus ? » Cette interrogation en appelle implicitement une autre « Que sont devenus nos jeunes soldats engagés dans cette action et de manière plus générale dans toutes celles conduites depuis lors ? » Une question à laquelle il est difficile de répondre. Les plus optimistes se plaisent à penser (à rêver) que les pas de ces vétérans, une fois retournés à la vie civile, les ont spontanément conduits à une association liée au monde combattant. Mais rien n'est moins sûr si l'on se fonde sur les chiffres qui, désormais, font autorité.

À cela il convient d'ajouter que l'attrition des effectifs, conséquence de la disparition progressive des anciennes générations, ne peut mécaniquement être compensée par l'apport de nos jeunes camarades des opérations extérieures. Telle est la réalité mais faut-il pour autant se résigner ? Certainement pas. Elle nous encourage, bien au contraire, à poursuivre et à amplifier avec détermination certaines actions déjà bien engagées.

La première concerne le nécessaire resserrement des liens non seulement au sein de la Fédération, mais aussi et surtout avec les acteurs majeurs du monde associatif combattant, un peu à l'instar de ce qui est observé aujourd'hui dans le monde mutualiste des armées. En cela un pas important a été franchi avec la privatisation de la Française des Jeux. L'amiral Lacaille, mon prédécesseur dont je salue la clairvoyance s'en est fait l'écho dans le précédent numéro de *La Charte*.

La deuxième action consiste à être présent et actif à l'avènement du Service National Universel. Il s'agit là d'un incontestable investissement pour la Fédération engagée, par ailleurs, dans le soutien des cadets de la défense. Elle devrait mobiliser nombre de ses groupements dans ce qui est appelé à être un creuset pour les jeunes générations souvent en mal de repères.



La troisième action consiste à poursuivre avec la même ardeur que par le passé notre devoir de mémoire, en innovant et diversifiant nos modes d'expression.

C'est un honneur et une marque de confiance qui m'échoient d'avoir été élu à la présidence de Maginot. J'agirai pour que, dans le sillage de mes prédécesseurs, notre belle et grande fédération conserve une place prééminente dans le monde combattant. Au moment où ces lignes sont écrites notre pays traverse des moments difficiles. Aussi, plus que jamais, convient-il, d'afficher nos forces morales, notre esprit de cohésion et notre fierté d'être Français et ancien combattant.

Que nous souhaiter collectivement en cette période d'incertitude ? À court terme, une amélioration de la situation sanitaire autorisant pour le plus grand nombre un Noël dans la tradition et surtout une belle et bonne année 2021 avec une mise en berne de ce satané virus. Dans cette perspective, gardez-vous bien !

Robert Rideau
président fédéral

* Maréchal Jean de Lattre de Tassigny

Le Service National Universel

Un engagement précis dans le département du Cher

En début d'année 2020, la préfecture du Cher avait sollicité la Fédération nationale André-Maginot pour une mise à disposition des installations du domaine de la Grande-Garenne, afin de pouvoir accueillir des sessions du SNU. Dans le cadre de la validation de cette demande, le conseil d'administration de la Fédération a voté favorablement pour un engagement de la FNAM dans ce nouveau dispositif. Le directeur du domaine de la Grande-Garenne, M. Corbière, a rencontré, à de multiples reprises, les différents acteurs du CODIR pour organiser, au cours du mois de juin de l'année en cours, sur le domaine de la Grande-Garenne, l'accueil, de 240 jeunes volontaires et 37 encadrants. Partenariat validé par le comité directeur de la fédération. Mais l'évolution de la situation sanitaire a entraîné deux reports de sessions pour l'année 2021.

Nonobstant les impondérables, la communication est maintenue et contenue entre la préfecture du Cher, la FNAM et le domaine de la Grande-Garenne.

Une volonté de participer à l'effort national

Au printemps 2020, les autorités du ministère des Armées et du secrétariat d'État à la Jeunesse, en charge du SNU, se sont entretenues avec les responsables de la commission Mémoire de la FNAM. Chacune des parties a pu mesurer l'intérêt et l'enjeu de la participation du monde combattant dans le dispositif du Service National Universel à l'échelle nationale. Une rencontre est prévue avec le préfet Patrice Latron, conseiller du

Gouvernement, chargé du déploiement du service national universel.

Par ailleurs, dans cette dynamique, la FNAM a adressé un appel aux groupements qui seraient intéressés et volontaires pour participer à cette entreprise, chacun dans son département. À ce jour, une vingtaine se sont favorablement manifestés pour un engagement. Au regard de la situation sanitaire, une note d'information leur sera adressée lorsque le contexte général sera plus favorable.

Dans le cadre de son engagement, fin juillet 2020, la Fédération nationale André-Maginot a accueilli en son siège, un jeune volontaire SNU : Mathis Bafakih pour l'accompagner dans sa mission d'intérêt général. Élève de 17 ans en lycée professionnel, Mathis s'est investi durant deux semaines au sein des commissions Mémoire et auprès de la rédaction de notre revue *La Charte*. Intéressé, motivé et efficace, il a rendu un travail de grande qualité.

Par ses actions et ses contacts, la Fédération nationale André-Maginot est aujourd'hui identifiée auprès de hautes directions de l'État. Le bureau des actions pédagogiques et de l'information (BAPI) du ministère des Armées et la mission du service nationale universelle (MSNU), qui dépendent directement du cabinet de la secrétaire d'État à la Jeunesse, Mme Sarah El Hairy, sont reconnaissants des différentes actions engagées par la FNAM au profit des jeunes qui mettent en valeur le lien armées-jeunesse. De nouvelles actions sont en préparation.

Mémoire et Solidarité : telle est notre devise.

à la FNAM

Je m'appelle Mathis Bafakih. J'ai 17 ans et je suis élève au lycée professionnel Gustave-Eiffel d'Ermont (95) en spécialité électricité. Je ne suis pas très bon élève dans les matières générales, en revanche, j'aime ma matière professionnelle et de spécialité. C'est pourquoi je souhaiterais, plus tard, devenir électricien dans l'armée.

Je me suis engagé dans le Service National Universel (SNU) suite à une conversation avec mes parents. On m'a présenté ce dispositif comme une sorte de service militaire. Quand j'ai appris que ce n'était pas le cas, j'étais assez déçu. Néanmoins, je suis fier de m'engager dans cette aventure parce que je rends service, je l'espère, à mon pays et, surtout, je me sens utile. Ces sentiments se sont davantage renforcés lorsque la préfète de Paris et d'Île-de-France m'a remis mon uniforme le 16 juillet.

Je me suis porté volontaire pour faire ma Mission d'Intérêt Général (MIG) à la Fédération nationale André-Maginot pour plusieurs raisons. La première apprendre comment fonctionne une association et sortir de mon domaine de spécialité technique. La seconde – et principale raison – parce que je suis très intéressé par l'histoire militaire. Travailler avec des anciens combattants fut une expérience enrichissante parce qu'ils m'ont livré leurs témoignages et leurs anecdotes. C'était la rencontre et la confrontation de la grande Histoire, celle apprise à l'école, avec la petite, la leur. Ce qui était un peu flou et parfois ennuyant au lycée, devenait passionnant avec eux.

Durant deux semaines, j'ai travaillé à la commission mémoire et au sein de la rédaction de la revue *La Charte*, C'était très



sympa de travailler avec eux. J'ai appris à faire des notes administratives au sujet du SNU et des actions de la FNAM au profit de la jeunesse, à rédiger des articles. J'ai créé un compte Instagram *La Charte* et pour lequel j'ai pu publier les premiers contenus photo et vidéo. Les missions confiées étaient intéressantes et se sont réalisées dans une bonne ambiance. J'ai beaucoup échangé avec le personnel et les administrateurs présents. Chacun m'a parlé de l'histoire et de l'importance de la FNAM certes pour les combattants d'hier et d'aujourd'hui, mais surtout auprès du public scolaire.

Riche de plusieurs histoires et de différents apprentissages, ma MIG au sein de la FNAM m'a permis de gagner en autonomie et en confiance. C'était une expérience formidable qui m'a ouvert un champ que je ne connaissais pas et qui m'a permis d'agir et, je l'espère, de me rendre utile auprès de mes aînés. Merci à eux... Merci à vous !

Les combats d'Ati 19 mai 1978

© Général Jean-Claude Hamel



Opération « Tacaud », 1978-1979.

En février 1978, le Front de Libération National Tchadien (FROLINAT), puissamment soutenu par la Libye, a lancé l'offensive « Ibrahim Abatcha », qui lui a permis de s'emparer rapidement de la partie Nord du Tchad : le Borkou - Ennedi - Tibesti (BET).

Le 18 avril, rompant un accord de cessez-le-feu, conclu en mars avec le gouvernement légal tchadien du général Malloum, le FROLINAT repart à l'attaque. Il atteint Salal à l'Ouest, sur l'axe qui mène du BET à N'Djamena, et Arrada à l'Est d'où il pourra poursuivre vers le Ouaddaï et le Batha.

Le général Malloum, dont l'Armée Nationale Tchadienne (ANT) a été bousculée et durement éprouvée, sollicite l'aide militaire de la France. L'opération « Tacaud » est déclenchée.

Les 16 et 25 avril, deux coups d'arrêt successifs sont portés à l'adversaire sur Salal par les premières unités françaises d'intervention, mises en place de toute urgence par aérotransport à Moussoro. La poussée du FROLINAT vers la capitale est provisoirement bloquée mais ses pertes ont été légères et son élan n'est pas brisé.

Au centre du pays, Ati, la préfecture du Batha, n'est tenue que par deux sections de l'ANT : un peloton mobile de gendarmerie et une section de la garde nomade, sommairement équipés et sans valeur combative.

À Mongo, la préfecture du Guéra située en retrait 160 km au Sud d'Ati, est installé un élément « Tacaud ». Aux ordres du lieutenant-colonel Lhopitallier, il comprend un groupe d'une vingtaine de personnels du 2^e REP, la 3/3^e RIMA (Cne d'Athis) et la valeur de deux sections de l'ANT. Il dispose de deux hélicoptères *Puma*, dont un canon, et de deux *AL III - SS 11*.



Le général Bredèche, qui a remplacé le 3 mai le général Huguet à la tête des éléments français de « Tacaud » (Commandement des Éléments Français : COMELEF), sent que l'effort adverse, stoppé à l'Ouest, ne va pas tarder à se reporter sur le Centre ou sur l'Est. Son prédécesseur a paré au plus pressé en détachant le 2/RICM (Cne Clerf) de Moussoro à Abéché le 1^{er} mai, mais il est inquiet pour Ati au Centre.



Le 17 mai, il donne l'ordre au groupement de Moussoro de détacher en stationnement temporaire à Ati, du 19 au 27 mai, un peloton renforcé du 1/1^{er} REC (Cne Ivanoff). Ce 17 mai, l'escadron est en reconnaissance à Mao. Le capitaine Ivanoff renvoie aussitôt sur Moussoro son adjoint, le capitaine Fromager, avec le détachement désigné pour remplir la mission (1 peloton AML + 1 groupe porté + 1 groupe ANT) auquel s'adjoindront un groupe mortier de 81 et un PGA (Cne Got) du 3^e RIMA, le 19 mai.

Dans la nuit du 18 au 19 mai, un message provenant de la gendarmerie d'Ati, via Mongo, rend compte de la prise de la ville par les rebelles le 18 mai en fin d'après-midi.

Le 19 au lever du jour, le COMELEF fait mettre Mongo en alerte et envoie deux



Puma de l'ALAT française en 2013.



Jaguar en reconnaissance sur Ati. Dès leur poser, au retour, les pilotes viennent au débriefing. Ils n'ont rien vu d'anormal. La foule est dense dans les rues et au marché, aucun signe d'agitation dans la population, pas de mouvement de véhicule armé ou transportant des hommes en armes. Ils ont, bien sûr, pris des photos qui sont en cours de tirage, mais ont l'impression qu'il s'agit d'une fausse alerte. L'ambiance se détend autour du COMELEF.

“ **Le brigadier-chef Capron y trouvera la mort dans son AML** ”

Les photos arrivent très vite et déjà sommairement interprétées par la cellule renseignement des *Jaguar*, remarquable d'efficacité. Et là, changement de registre. Les clichés montrent une quantité de véhicules camouflés, des hommes sautant, l'arme à la main, de camions de transport dissimulés sous les arbres, des camionnettes avec bitube de 14,5, des jeeps 106 SR, etc.

Il est 8 heures et le PC « Tcaud » se met à bourdonner ; les renseignements fournis par les photos sont transmis au détachement de

Mongo, en même temps que lui est donné l'ordre de se porter sur Ati et de prendre le contact de l'adversaire. Le *Bréguet-Atlantic* prend l'air pour guider les *Jaguar*. La compagnie du 8^e RPIMa est mise en alerte pour un aérotransport éventuel.

Vers 10 heures, le contact est pris avec Moussoro pour savoir où en est le mouvement du détachement du 1/1^{er} REC. Il est bien parti avec le lever du jour et, mis au courant de la situation, il va foncer aussi vite que le permet l'épouvantable piste qui rejoint la route N'Djamena – Ati. Le brigadier-chef Capron y trouvera la mort dans son AML qui se renverse dans un virage.

Ordre est alors donné au capitaine Ivanoff, rentré de Mao la nuit précédente avec le reste de son escadron, de continuer sur Ati et de se mettre à la disposition du lieutenant-colonel Lhopitalier.



Pendant ce temps, les éléments de Mongo ont effectué leur mouvement vers le Nord.

Vers 11 heures, ils débarquent des véhicules à environ 1 500 m au sud du Batha, la



Bréguet-Atlantic, de la Marine nationale.



large rivière qui, en saison des pluies, coule en direction du lac Fitri mais dont le lit sablonneux est totalement sec à cette époque de l'année. La route Mongo – Ati le traverse en 150 m de passage difficile.

Outre le groupe du 2^e REP et la 3/3^e RIMa à 107 hommes en trois sections (Jaune 1, 2 et 3), le lieutenant-colonel Lhopittier dispose d'une section tchadienne, renforcée d'un groupe de mortier de 81, et des hélicoptères de Mongo. Le *Bréguet-Atlantic* survole Ati à altitude suffisante pour être hors de portée des missiles sol-air SAM 7.

Devant le détachement, vers le Nord, une étendue broussailleuse mène à la rive sud du Batha, couverte de boqueteaux. Le lit de

la rivière, totalement nu, mais parsemé de petits défilés sablonneux, forme une coupure franche de 150 m environ, dominée par les couverts de la rive nord, laquelle se poursuit en glacis sur 300 m jusqu'aux lisières d'Ati. La ville, dense, massive, constituée de cases basses en « potopoto » enfermées

dans de petites cours, est morcelée par d'étroites ruelles au maillage irrégulier.

Elle s'étend sur plus d'un kilomètre de part et d'autre de la route N'Djamena – Abéché sur une profondeur d'environ 500 m.

La progression commence prudemment vers la rive sud, deux sections (Jaune 2 et 3) à l'Ouest de la route de Mongo – Ati, deux sections (Jaune et ANT) à l'Est. Tout semble calme. Jaune 3 s'avance jusqu'à la rive sous

“ (...) un feu extrêmement violent se déclenche depuis les couverts de la rive nord (...) ”



la protection des trois autres sections. Une patrouille de *Jaguar* arrive sur zone.

“ La ligne rebelle craque sous le choc après un brutal corps à corps. ”

Au moment où Jaune 3 atteint le bord du Batha, un feu extrêmement violent se déclenche depuis les couverts de la rive nord et les lisières d'Ati : armes légères, mitrailleuses, coups de canon 106 SR et pluie d'obus de mortiers arrosent toute la rive sud. L'adjudant Allouche, qui commande Jaune 3, tombe, mortellement blessé. Il est 12h00.

La riposte est immédiate, les deux bords du Batha s'embrasent. Guidés par le lieutenant-colonel Lhopitalier, les *Jaguar* plongent sur les armes lourdes adverses installées en bordures de la ville. Jaune 2 se porte à la hauteur de Jaune 3, cloué sur la rive. Pendant une heure, un feu nourri s'échange par dessus le lit du Batha tandis que les *Jaguar* et le vv-canon matraquent les positions rebelles dans lesquelles les missiles SS 11

de la patrouille *AL III* créent des brèches sanglantes.

Vers 13h30, le lieutenant-colonel Lhopitalier sent que la résistance adverse de la rive opposée est en train de faiblir sous les coups qui lui sont assénés. Le moment lui paraît venu de la bousculer. Il donne l'ordre à Jaune 2 et Jaune 3 de prendre pied sur la rive nord.

Soutenues par les tirs du reste du détachement et profitant de l'appui aérien, les deux sections s'élancent à travers le Batha. Ces jeunes marsouins de 19 ans, dont plus du tiers n'a pas encore une année de service et qui, comme leurs cadres d'ailleurs, vivent leur baptême de feu, se jettent d'un seul élan sous les rafales, bondissent de trous en monticules, traversent le lit sablonneux de la rivière à sec et se ruent à l'assaut de la rive opposée.

La ligne rebelle craque sous le choc après un brutal corps à corps. De nombreux fuyards, qui tentent de s'échapper vers la ville, sont fauchés en pleine course sur le glacis. En fin d'élan, les deux sections tombent en garde dans les couverts et dans les ruines de la briqueterie. Il était temps, un nid de deux mitrailleuses se révèle au pied d'une maison de la lisière sud d'Ati et les prend sous un



© Musée de l'ALAT

Alouette III armé de missiles SS 11.

feu nourri. Le sergent Libmond s'écroule, la poitrine traversée¹. Le marsouin Vandarme pointe calmement son LRAC (Lance Roquette Antichar) de 89 mm et, d'une seule roquette, pulvérise à 300 m les deux mitrailleuses.



Lance Roquette Antichar (LRAC F1) de 89 mm.

Le reste du détachement déborde alors de quelques centaines de mètres vers l'Est, se lance à son tour à travers le Batha, détruit une résistance adverse dans la foulée, poursuit sur sa lancée puis s'écrase en hérisson dans un repli de terrain sur le glacis.

Il est maintenant 14h30. Une nouvelle patrouille de *Jaguar* est arrivée et prend en enfilade la lisière sud d'Ati. Légionnaires, marsouins et Tchadiens s'élancent en ligne sur les 30 m de glacis, « à cheval » sur la dernière passe et se jettent sur les premières maisons, dont les défenseurs sont abattus.



Le *Puma*-canon (Cne Lescasse) est touché. Il se pose en catastrophe près des camions restés au point de débarquement sur la rive sud du Batha. Un deuxième « Pirate » arrive de N'Djamena pour le remplacer mais son pilote hésite à s'approcher des volées de projectiles qui parsèment le ciel au dessus d'Ati. Le capitaine Lescasse prend sa place et retourne avec sa « machine » au coeur de la mêlée.

Celle-ci s'est maintenant transformée en combat de rues et de maisons où, dans un dédale de cours et un labyrinthe d'enclos, les combattants s'affrontent en une multitude d'actions individuelles et d'équipes. Par-

mi les explosions de grenades à main et à fusil, des silhouettes bondissent, les rafales claquent. Le caporal Lenepveu, arrivé en renfort à l'unité depuis quatre jours, tombe, fauché en pleine course.

“ (...) ***l'ennemi arrose massivement le quartier au mortier et à la grenade à fusil.*** ”

Le courage et la détermination sont de même niveau, de part et d'autre, mais la discipline, le savoir-faire et la valeur de l'encadrement

© Général Jean-Claude Hamel



1. Évacué, il sera sur pied quelques mois plus tard et sera de nouveau blessé lors des combats de N'Djamena.



également une désalinisation du sang. Soudain la vue se trouble, le corps s'affaiblit jusqu'à l'évanouissement et il y a risque de mort rapide.

Il faut évacuer très vite le malade et le perfuser avec du sérum physiologique. Il se rétablit alors en moins d'une heure. Les très jeunes marsouins, frais émoulus de leur garnison de Bretagne et du climat marin, ne sont pas encore acclimatés au redoutable soleil du Tchad.

des légionnaires et des marsouins font la différence avec les rebelles peu habitués à la coordination du feu et du mouvement. Leurs pertes sont sévères.

À 16 heures, Jaune 3 a progressé dans la ville de 200 m vers le Nord et atteint les abords de la préfecture. Jaune 2 l'a couvert puis s'est enfoncé vers l'Ouest. Jaune 1 et la section de l'ANT atteignent vers l'Est la gendarmerie, puis la poste. La résistance se durcit, l'ennemi arrose massivement le quartier au mortier et à la grenade à fusil. En une demi-heure, Jaune 1 compte six blessés par balles ou éclats.

Les combattants français, surtout les plus jeunes, ont en plus un autre adversaire : le « coup de chaleur ». Par 48 ou 50° à l'ombre (et 75° au soleil !) la déshydratation du corps intervient rapidement car la transpiration abondante provoque

Après quatre heures de combat, les bidons sont vides et les cachets de sel n'ont pas toujours été avalés à chaque lampée d'eau tiède. Douze marsouins sont victimes de coup de chaleur au cours de cet affrontement qui exige, outre le courage et la solidité des nerfs, une forte dépense physique. Ils sont, avec la dizaine de blessés, évacués vers le point de débarquement, au sud du Batha, où s'affairent les deux infirmiers, le légionnaire et le marsouin.



Panhard AML-90, en 2009, au Musée des Blindés de Saumur.

© Rama

À 17h30, le lieutenant-colonel Lhopitalier qui, jusqu'alors, a espéré l'arrivée des AML du 1/1^{er} REC pour achever la reconquête de la ville, se rend compte que, sans renforts et bientôt sans appui aérien (la nuit tombe à 18 heures), il doit renoncer. Il donne l'ordre de repli au sud du Batha, autour des camions et hélicoptères.

À 18h30, le décrochage est réalisé. À 19h30, arrive

enfin le détachement AML du capitaine Fromager. Les blessés sont évacués par hélicoptère dans la nuit.

“ **Cette fois-ci, (...) la leçon est sévère pour le FROLINAT** ”

Lorsque le 20 mai, au lever du jour, le détachement français, qui vient d’être rejoint par le 1/1^{er} REC, pénètre à nouveau dans Ati, il constate que les rebelles l’ont évacuée à la faveur de l’obscurité, emportant leurs blessés. Mais ils laissent 80 cadavres sur le terrain ainsi que 65 armes individuelles, six mitrailleuses, un mortier de 81 et un de 120, un bitube de 1,5 et un canon de 75 SR.



Cette fois-ci, et contrairement à ce qui s’était passé à Salal, la leçon est sévère pour le FROLINAT qui s’est replié sur Djedda, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est d’Ati. Le sera-t-elle assez pour le convaincre de renoncer à son offensive ? Sinon, la prochaine fois, il devra engager de puissants moyens pour effacer cet échec et emporter la décision. ■

Général Jean-Claude Hamel
† 2018

Que sont-ils devenus ?

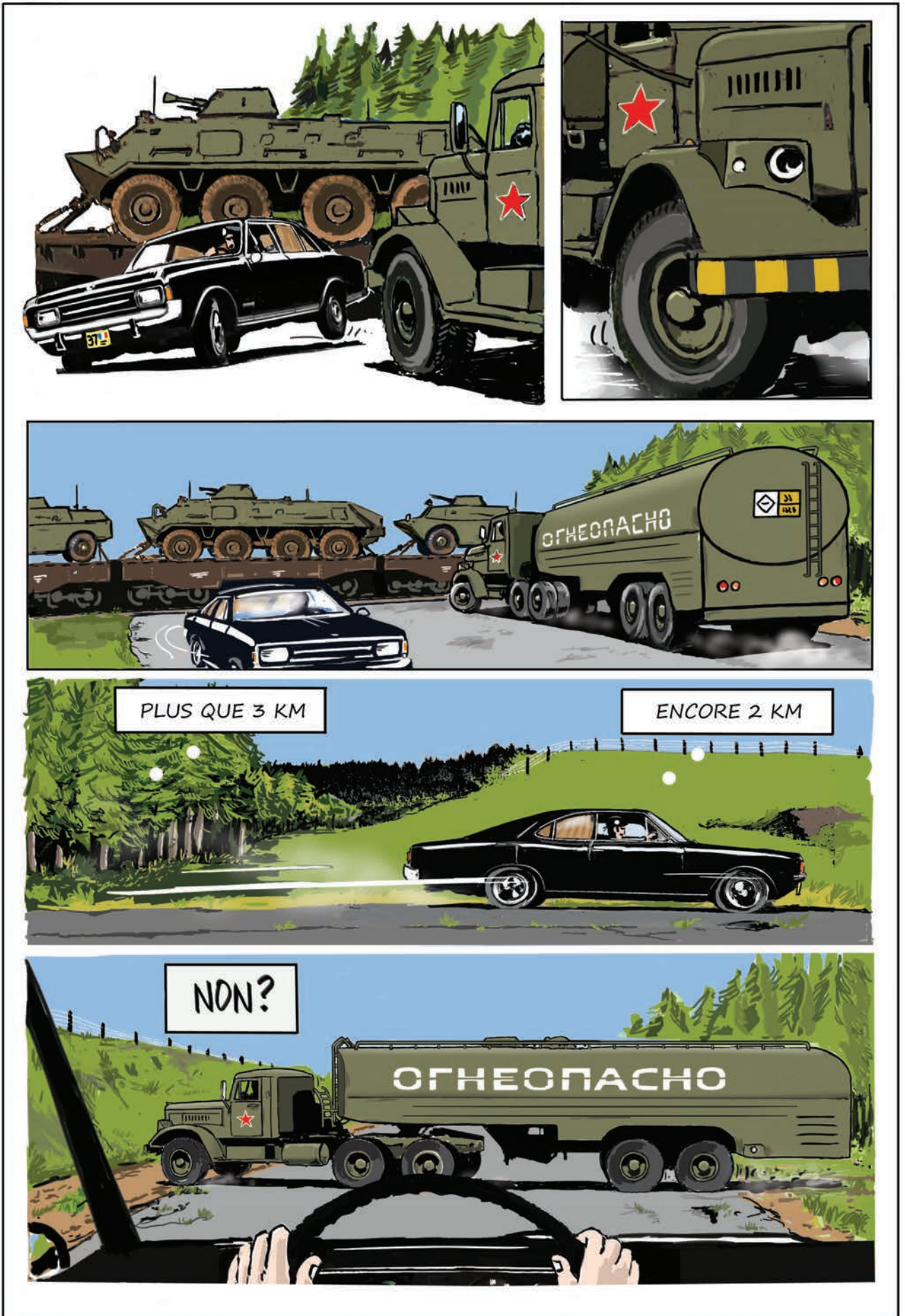
Hissène Habré et les Forces Armées du Nord (FAN) se rallient au régime de Félix Malloum. Hissène Habré, nommé Premier ministre le 29 août 1978, tente un coup d’État en février 1979, mais n’obtient pas une victoire totale. Goukouni Oueddei, à la tête des Forces armées Populaires (constituées de l’union du FROLINAT et de l’Armée Volcan en mars 1978), lui vient en aide au mois de février. Malgré leur rivalité, ils aboutissent à la chute du régime « sudiste ».

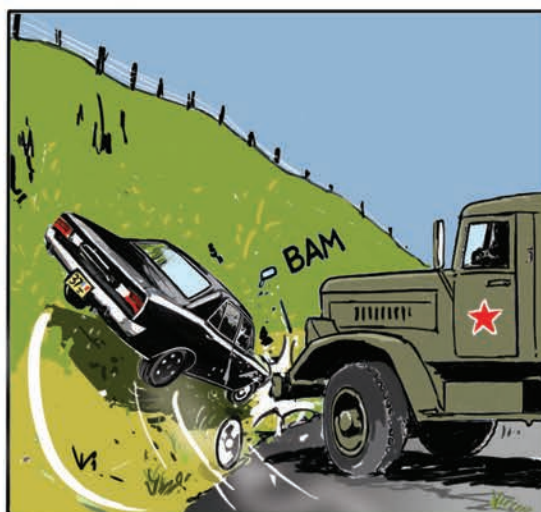
Le président part en exil et les factions issues du FROLINAT, des restes de l’armée tchadienne et des FAN d’Habré forment un Gouvernement d’Union Nationale de Transition (ou GUNT) en août. Oueddei en est le président et Habré le ministre de la défense. Ils repoussent les attaques libyennes dans le Nord avec l’aide de l’aviation française.

Mais l’équilibre ne dure guère et, en mars 1980, Hissène Habré s’empare de la capitale et chasse le GUNT. La deuxième guerre civile tchadienne commence. Les unités professionnelles françaises se relayent au Tchad jusqu’en mai 1980, date à laquelle l’opération « Tacaud » prend fin. Cette opération entraîne la décision d’amplifier la professionnalisation de l’armée française, notamment sa composante logistique.

La rédaction

Nous remercions chaleureusement M. Francis Barbier, administrateur fédéral (et président de la commission de la défense des droits) pour la mise à disposition des photos prises lors de son séjour au Tchad.





COMMENT ÉTAIT-IL DÉJÀ ARRIVÉ,
AURAIS-JE TOURNÉ EN ROND ?

J'AI POURTANT BIEN
MÉMORISÉ MES
ITINÉRAIRES DE
DÉGAGEMENT









Éric Ascensi, dessinateur-scénariste, connaît bien le monde militaire dans lequel il a grandi (Berlin, Landau, camp de Sissonne, etc.). Diplômé de l'école de bande dessinée d'Angoulême, il a publié dans de nombreuses revues dont « Armée d'aujourd'hui » et « Alpha 705 » (Armée de l'air) puis a publié un recueil de dessins de presse sur le contingent de l'ONU en Yougoslavie *Humour noir pour casques bleus* et, en 2009, un livre jeunesse sur le mur de Berlin en français puis en allemand. Passionné de thématiques militaires, il a contribué amicalement aux « Ailes de plomb » (BD chez Delcourt), il recherche actuellement l'éditeur de ses deux prochains ouvrages : *Le monstre des casernes* et *Duel en grosse berline* (prépublié dans nos pages). N'hésitez pas à le contacter à askandsee@gmail.com Facebook : askandsee ascensi

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

La Charte

91^e ANNÉE

HORS-SÉRIE N° 1 2020



**86^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LA GRANDE-GARENNE
14 OCTOBRE 2020**

Allocution d'ouverture de M. Henri Lacaille, président fédéral



Je quitte la présidence de notre chère fédération à l'issue d'un mandat légal de six ans, avec le sentiment du devoir accompli. En effet, j'avais lancé l'idée d'une privatisation, au moins partielle, de la Française des Jeux - avec un statut spécial pour les fédérations d'anciens combattants - auprès du ministre du Budget de l'époque (en 2016). M. Eckert avait repoussé mon idée avec une fermeté courtoise.

J'ai relancé mon offensive peu après le changement de gouvernement au début de 2019, ayant eu vent d'une possibilité de privatisation de la FdJ. Cette nouvelle attaque a réussi (Merci Brigitte Raine, nouvelle administratrice de la FNAM et travaillant à Bercy) et nous nous sommes mis en relation avec Bercy et avons travaillé avec eux à l'établissement de nouveaux statuts. Enfin nous sommes allés au « combat » avec de solides alliés, la CARAC et la France Mutualiste. Nous avons monté un système à deux étages de pactes d'actionnaires :

- le pacte bleu, avec nos anciens partenaires de 1976 (Loto), soit l'Union fédérale et l'AMGYO (Mutilés des yeux), augmentés de nos deux nouveaux associés suscités, apporteurs d'argent frais...

- le pacte blanc entre l'UBFT (Gueules Cassées) et le nouveau pacte (bleu), détenant tous les deux 15 % du capital de la FdJ.

- le pacte rouge n'a pas été nommé : c'est la réunion de tout ce monde avec l'État (Bercy), détenteurs ensemble de plus de 30 % des actions de la FdJ.

Le détail de ces pactes, leur dépôt auprès de Bercy, ainsi que les démarches légales ont été

menées par des avocats que nous avons choisis, eux-mêmes guidés par Patrick Remm, qui a aussi effectué les démarches administratives nécessaires. Il est aujourd'hui président de l'UBFT.

Malgré quelques cahots (réduction des dividendes de 2019), notre action a été déterminante et le restera, on peut l'espérer, dans le futur... et les actions de la FdJ tiennent la route et augmentent de valeur.

Maintenant que notre survie financière est assurée, qu'allons-nous faire ?

Inexorablement, depuis notre maximum d'adhérents en 2010 - environ 340 000 - le nombre de ceux-ci diminue tous les ans, de 10 à 12 000 individus par an, tant que fera son effet l'attrition des combattants d'Algérie. Nous avons engrangé dans les années 2000 à 2010 beaucoup d'associations d'anciens militaires, marins de la FAMMAC, légionnaires de la FSALE, cavaliers de l'UNABCC, Médaillés Militaires... qui constitueront bientôt le plus gros de nos effectifs. Il faudra les engranger tous, même s'ils ne sont pas titulaires d'une carte d'anciens combattants. La survie de notre chère fédération est à ce prix.

Une évolution parallèle devra être menée dans les actions que nous menons : mémoire et solidarité...

L'entretien de la mémoire a déjà évolué avec l'action du président délégué, Henri Schwindt, (aujourd'hui reconduit NDLR). Cela continuera et nous resterons ouverts à toute participation aux actions du SNU. La solidarité sait et saura évoluer comme il faut - avec Christian Piquet qui mène déjà une action semblable pour la police. Le suivi de nos droits, déjà rajeunis par la refonte du code des PMI, pourra prendre une allure de croisière.

La situation de Neuvy devra être suivie de près, comme c'est le cas aujourd'hui. Un changement de fonctionnement prendrait, quel qu'il soit, quelques années pour aboutir. Alors ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

L'avenir paraît déjà plus gai, si l'on peut rapidement sortir du marasme dû au coronavirus, mais je gage que la FNAM saura prévoir et s'adapter comme elle l'a toujours fait depuis plus de 130 ans !

Allocution de Mme Véronique Peaucelle-Delelis, Directrice générale de l'ONACVG

Extraits

Je suis heureuse de me retrouver parmi vous et de découvrir, à cette occasion, ce site emblématique de la Grande Garenne. (...)

Je tiens à vous remercier monsieur le Président, Amiral, pour votre aimable invitation qui va me permettre de vous parler de l'Office national des anciens combattants et vous rassurer sur son avenir depuis la signature cet été du nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) qui couvre les années 2020 à 2025. COP auquel vous avez contribué en votre qualité d'administrateur de l'ONACVG. (...)

Ce nouveau COP donc, d'une durée de six ans, conforte l'ONACVG dans son rôle [...]. Il s'articule autour de quatre ambitions [...]. (...)

Un meilleur service signifie un service plus rapide, un service plus équitable et un service plus simple. C'est aussi notre capacité à toucher davantage de ressortissants, notamment ceux de la 4^e génération du feu.

Pour ce faire de nouveaux outils numériques sont en cours de développement ou de déploiement.

L'Office bénéficie d'un réseau territorial qui lui permet d'être au plus proche de ses ressortissants. (...)

Il permet de transmettre les valeurs du monde combattant aux jeunes générations et de préserver le lien entre la Nation et le monde combattant, en coopération étroite avec les associations d'anciens combattants et les armées.

Il s'agit de sensibiliser les jeunes aux sacrifices de leurs anciens et des nouveaux combattants et aux valeurs républicaines tout en s'appuyant sur les histoires et les lieux de mémoire propres à chaque territoire afin de renforcer la citoyenneté. (...)

L'ONACVG, en mettant en œuvre une stratégie numérique ambitieuse et en s'appuyant



sur les implantations locales des armées, fera bénéficier de leurs droits davantage de personnels militaires et de manière plus réactive. (...)

Par ailleurs, lorsque le militaire est blessé dans le cadre des opérations extérieures (OPEX), il est indispensable que l'Office soit réactif et propose, en lien avec les partenaires sociaux et médicaux du ministère des Armées, des actions en matière de réinsertion professionnelle comme de suivi social. (...)

L'ONACVG dispose en son sein d'un outil exceptionnel de promotion de ses valeurs de solidarité et de mémoire. Il s'agit bien sûr de l'œuvre nationale du Bleu de France, [...].

Sanctuariser et amplifier les partenariats et mieux communiquer sur les actions concrètes menées au bénéfice des ressortissants. Ainsi il sera possible de dédier son don à des projets spécifiques [...].

Monsieur le président, Amiral, je reste persuadée que nous avons encore beaucoup à partager. Je me réjouis que votre fédération se soit associée à d'autres associations à travers un pacte d'actionnaires de la Française des jeux qui laisse entrevoir l'avenir de façon sereine ce qui n'est important en ces temps d'incertitudes.

Rapport moral par le secrétaire général, Daniel Standaert



Extraits

Chers amis.

Nous sommes particulièrement heureux que vous ayez répondu aussi nombreux à notre invitation, malgré le contexte actuel. Sont présents : 75 présidents et 25 représentants. Ce qui représente environ la moitié des groupements, 100 GR présents sur 223, ce qui prouve votre fidélité à la fédération.

(...)

Depuis notre dernier congrès à Caen, la Fédération Maginot a perdu de nombreux

camarades et adhérents, n'oublions pas nos militaires et les membres des forces de l'ordre tués ou blessés en effectuant leur devoir aussi bien en opérations extérieures qu'en opérations intérieures. En leur mémoire, je vous remercie de bien vouloir vous lever pour respecter une minute de recueillement. (...)

[...] Notre Fédération doit penser à se rajeunir, elle doit mieux faire connaître le travail remarquable de nos commissions. (...) Elle doit se tourner vers la jeunesse de notre pays par le biais du SNU, des Cadets de la Défense, des Rallyes Citoyens, etc.

La Fédération, dans ce monde actuel, doit plus et mieux communiquer, afin de faire connaître ses actions au-delà du monde combattant. Elle doit utiliser les moyens modernes de communication que nous offrent le XXI^e siècle.

Elle doit s'ouvrir vers les jeunes générations afin de continuer à rayonner de nombreuses années encore.

Je vous remercie

Rapport de gestion par le trésorier général, Michel Gibot



Extraits

Ce congrès est pour moi le dernier en tant que trésorier général. (...) Je tenais à vous remercier de votre aide, de vos remarques et critiques constructives. Comme chaque année, le but de notre fédération a été atteint quant à nos diverses actions de solidarité, de mémoire et humanitaires.

Une nouvelle gestion de nos actions à la Française des Jeux, suite à la privatisation des actions, nous obligent à les calculer en 955^e, ceci pour permettre à des petits porteurs d'être acquéreurs.

(...)

Nous avons réduit notre déficit prévu [...], pour faire suite à la réduction de nos dividendes [...]. Nous avons réduit les dépenses [...] en diminuant les dépenses générales [...].

Nous devons continuer ces diminutions pour le budget primitif 2021, car, pour rappel, notre fonctionnement financier s'exerce de juin à juin, alors que le budget est calculé de janvier à décembre. Il faut, pour les finances, jongler six mois de l'année +1, sur le budget de l'année -1.

Je vous remercie.

Élections au conseil d'administration

Suite aux résultats du mercredi 14 octobre 2020 au matin, quatre postes d'administrateur n'obtenaient pas la majorité. En conséquence, un second tour a été organisé l'après-midi.

1^{er} TOUR

Sont élus :

Francis Barbier
Jean-Marie Guastavino
Henri Schwindt
Guy Saint-Martino

2nd TOUR

Sont élu.e.s :

Annie Hermenier-Telmace
Marie-Françoise Le Bouleur
Bernard Garnier
Brigitte Raine



Résolutions adoptées à l'assemblée générale

Première résolution : L'assemblée générale de la Fédération nationale André Maginot approuve le rapport moral et d'activités 2019, présenté par le secrétaire général.

Deuxième résolution : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'assemblée générale approuve toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2019, donne quitus aux membres du conseil d'administration et décharge de son mandat au commissaire aux comptes.

Troisième résolution : Affectation du résultat 2019 :

L'assemblée générale affecte le résultat négatif de l'exercice 2019 de - 481 865,25 € à la réserve disponible, qui s'élèvera ainsi à 13 335 511,16 €.

Quatrième résolution : L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2020 qui annonce un résultat avant amortissement de 593 894 €.

Cinquième résolution : L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2019 et approuve chacune des conventions listées dans ce rapport.

Sixième résolution : Suite au départ en retraite de Mme Laurence Point, commissaire aux comptes, du Cabinet « Gestion et Contrôle » et à la reprise de son cabinet par M. Guillaume Bellaïche, commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve ladite reprise. Le mandat du Cabinet « Gestion et Contrôle » sera à renouveler lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Septième résolution : En application de l'article 11 des statuts, l'assemblée générale approuve la nomination de la commission de contrôle, constituée de membres de la Fédération nationale André Maginot, pour une durée de 2 ans.

Huitième résolution : L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale, pour accomplir toutes formalités légales ou statutaires qui seront nécessaires.

Motion de synthèse FNAM 2020



Extraits du discours d'introduction à la motion

La période qui vient de s'écouler a été riche d'événements. La commission a poursuivi une veille juridique active pour maintenir le droit à réparation (...). Nous avons rétabli les réductions dans les transports qui avaient été supprimées par la loi d'ouverture du transport ferroviaire à la concurrence, obtenu une revalorisation des allocations versées à certaines veuves et suivi de très près le transfert du contentieux des PMI-VG à la justice administrative et, depuis la dernière assemblée générale, et malgré le confinement, outre le traitement de plusieurs dizaines de dossiers individuels, nous vous avons adressé 47 fiches d'informations, avons été reçus six fois à l'Assemblée nationale ou au Sénat, et participé à 11 réunions de travail au secrétariat d'État et à l'ONAC-VG concernant les droits des combattants d'hier et d'aujourd'hui.

Mesdames, messieurs, chers amis, atteint par la limite statutaire des trois mandats, je quitte aujourd'hui mes fonctions à la Fédération. (...) Durant toutes ces années, j'ai agi, je l'espère, avec un peu d'efficacité. Je souhaite, à toutes et tous, le meilleur et vous remercie de votre attention et de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

Alain Clerc

Vice-président fédéral et président de la commission de défense des droits

MESURE 1

ONAC-VG

Très attachée à l'ONAC-VG, au paritarisme de sa gestion et au maillage territorial que constituent ses 104 services de proximité, et très attentive à l'adaptation de l'Office à l'évolution des besoins de ses ressortissants.

La FNAM demande :

- que les moyens humains des services de proximité cessent de diminuer afin de pouvoir mieux prendre en compte le vieillissement des ayants droit et ayants cause, l'augmentation du nombre des conjoints survivants parmi ceux-ci, et les besoins nouveaux liés à la reconversion et au suivi des blessés et des militaires rendus à la vie civile ;
- que les crédits sociaux de l'Office, malgré la diminution du nombre des ressortissants, retrouvent leur niveau précédent (26M €).

MESURE 2

Valeur du point d'indice des PMI-VG - Incidences

L'évolution du point d'indice des pensions militaires d'invalidité (PMI) est calculée sur la base de « l'indice de traitement brut-grille indiciaire » publié par la direction générale de l'administration et de la fonction publique. Cet indice n'est pas en corrélation avec l'évolution des prix. De ce fait les pensionnés subissent une perte de pouvoir d'achat cumulée de 6,60 % et, malgré la revalorisation intervenue au 1^{er} janvier 2020, de 1,72 % en deux ans.

La FNAM demande :

- que soit enfin mise en place la commission tripartite, promise de longue date, réunissant le Gouvernement, des parlementaires et des représentants du monde combattant pour

envisager la revalorisation du point d'indice de PMI-VG et son indexation sur l'indice des prix à la consommation (IPC) ;

- le maintien des majorations spécifiques de l'État sur la retraite mutualiste du combattant, ainsi que de l'exonération de cotisation sociale et d'impôt sur le revenu sur la part de la retraite mutualiste inférieure au plafond légal.

Nota : La valeur du point d'indice de PMI-VG a une incidence sur la retraite du combattant, les pensions militaires d'invalidité, le plafond de la retraite mutualiste du combattant.

MESURE 3

Valorisation du volontariat

Depuis 1997, seuls des engagés volontaires servent dans nos armées. Certains d'entre eux participent aux OPEX au sein d'unités particulièrement exposées.

La FNAM demande :

- que la croix du combattant volontaire avec barrette « Missions extérieures » puisse être attribuée, sur leur demande, aux militaires sous contrat qui, titulaires de la carte du combattant, ont participé à une OPEX dans une unité qui pendant leur temps de présence a été reconnue combattante.

MESURE 4

Ressortissants ONAC-VG

Les victimes civiles du terrorisme sont ressortissantes de l'ONAC-VG.

Les militaires non titulaires de la carte du combattant ou du TRN, pensionnés pour invalidité ne le sont pas mais, curieusement, devenus veuves ou veufs, les conjoints qui leur survivront deviendront de droit des ressortissants de l'Office.

La FNAM demande :

- une nouvelle fois que les militaires blessés lors d'activités d'entraînement aux missions opérationnelles, pensionnés pour invalidité « hors guerre », non titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation, soient reconnus comme ressortissants de l'ONAC-VG.

MESURE 5

Orphelins de guerre - Pupilles de la Nation

Il y a près de 103 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait l'office national des pupilles de la Nation. Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les orphelins de guerre des Morts pour la France et les pupilles de la Nation, civils et militaires de la Seconde Guerre mondiale.

La FNAM demande :

- instamment que cesse toute discrimination entre eux, et qu'en raison de l'âge élevé des intéressés (plus de 75 ans en moyenne), une allocation de reconnaissance équitable, revêtant un caractère personnel, leur soit immédiatement accordée.

MESURE 6

Reconnaissance du rôle des associations

La FNAM demande :

- que les associations d'anciens combattants et victimes de guerre, dont l'action dans le domaine du civisme, pour la préservation de la Mémoire historique et pour l'éducation des jeunes s'exerce sur l'ensemble de la Nation, soient reconnues comme des associations d'intérêt général et ne soient plus exclues des dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

Conseil d'administration

Membres du bureau



Robert RIDEAU
Président fédéral



Henri SCHWINDT
Président délégué



Jean-Marie GUASTAVINO
Vice-président fédéral



René PETER
Vice-président fédéral



Christian PIQUET
Vice-président fédéral



Daniel STANDAERT
Secrétaire général



Marie-France RODGERS
Secrétaire nationale



Michel PREUD'HOMME
Trésorier général



Guy SAINT-MARTINO
Trésorier national

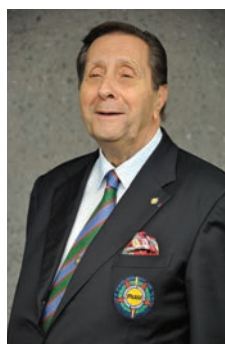
Administratrices et administrateurs



Francis BARBIER



Michel BERTHELIN



Mathieu CASANOVA



Roger DEGUELDRE



Jacques GAGNIARD



Bernard GARNIER



Annie HERMENIER-
TELMACE



Henri LACAILE



Marie-Françoise
LE BOULEUR



Gérard LE DUC



Évelyne LEGLAYE



Joseph LOPEZ



Richard PERNOD



Brigitte RAINE



Patrick REMM



Yvon ROUANET



Jacques SONNET

Commissions techniques 2020 - 2022

SOLIDARITÉ



Président
Christian PIQUET

Membres :
M. BERTHELIN
M. CASANOVA
E. LEGLAYE
J. LOPEZ
R. PETER

Secrétaire :
Fatima Brahmi

MÉMOIRE



Président
Henri SCHWINDT

Membres :
M-F. LE BOULEUR
J. LOPEZ
B. RAINE
M-F. RODGERS
Y. ROUANET

Secrétaire :
Fabienne Bingler

FINANCES



Président
Jacques SONNET

Membres :
R. DEGUELDRE
H. LACAILLE
R. PETER
P. REMM
G. SAINT-MARTINO

Secrétaire :
Maggy Martin

DÉFENSE DES DROITS



Président
Francis BARBIER

Membres :
M. CASANOVA
B. GARNIER
G. LEDUC
G. SAINT-MARTINO

Secrétaire :
Cristina Biordi

LA CHARTE



Président
Rédacteur en chef
Jean-Marie GUASTAVINO

Membres :
M. BERTHELIN
B. GARNIER
E. LEGLAYE
C. PIQUET
M.F. RODGERS

Secrétaire :
Cathy Berjot-Ben Helal

COMMUNICATION



Président
Richard PERNOD

Membres :
M. BERTHELIN
A. HERMENIER-TELMACE
M.F. LE BOULEUR

Secrétaire :
Cathy Gambert

CHANCELLERIE



Président
René PETER

Membres :
G. LEDUC
J. LOPEZ
C. PIQUET
B. RAINE

Secrétaire :
Cristina Biordi

RELATIONS AVEC LES GROUPEMENTS



Présidente
Marie-France RODGERS

Membres :
J-M. GUASTAVINO
H. LACAILLE
R. PETER



Discours de bienvenue du président du Gr 94





Le conseil d'administration de la FNAM

KOSOVO : Après les bombes

© André Weigel



Une famille serbe, dont la maison est incendiée, fuit la ville de Vucitran.

J'ai eu l'occasion d'effectuer maintes missions à l'extérieur au cours de ma carrière, mais la plus marquante est incontestablement la pénétration au Kosovo.

J'ai fait partie des 3 000 Français en attente à Kumanovo, enfermés dans une caserne macédonienne. 84 jours de bombardements consécutifs, je voyais quotidiennement les norias d'avions se diriger haut dans le ciel vers leurs objectifs respectifs. Stationnés à 8 km seulement de la frontière du Kosovo, nous avons pu observer, loin à l'horizon, les lueurs des bombardements.

À cette époque, j'ai eu la chance de travailler au sein du centre opérationnel (CO). La salle,

en superficie, représentait environ une salle de classe classique, à la nuance près que cette salle était occupée par une fourmilière de 40 personnes environ et qu'une chaleur intenable excitait les 40 fourmis... Téléphones, fax, Ritter, Rita, R 11, R 12, transmissions de données, ordinateurs, Parmingam (système de commandement anglais), télévision, bref, je vous laisse imaginer l'ambiance chaude, parfois à la limite du supportable, avec bien entendu des visites d'autorités successives : ministre, généraux anglais, français, américains, allemands !

Conditions très difficiles, mais oh combien intéressantes pour celui qui les vivait, car cela permettait de suivre de très près l'évo-



Le 12 juin, au lever du jour, à 5 heures précisément, a démarré la pénétration sur deux axes parallèles baptisés Rimbaud et Baudelaire. 12 heures après, à peine un kilomètre avait été parcouru et les kilomètres suivants ont été aussi fastidieux que les premiers. Démineurs en tête, le 13^e RDP, l'URI (Unité de Recherche et d'Investigation) et les unités spécialisées ont constitué les pionniers de cette opération.

La progression lente des Français et l'arrivée ultra rapide des Russes sur Pristina a déclenché très vite plusieurs opérations hélicoptères sur la première grande ville : Gnjilane.

Ce bond impressionnant a été suivi de près par les journalistes très intéressés. Person-

lution de la situation. Début juin, nous avons très bien senti l'approche du grand jour, celui de la pénétration au Kosovo. Restait à fixer la date, le choix des itinéraires et surtout la zone de répartition de responsabilité de la brigade nord.

“ **Démineurs en tête, le 13^e RDP, l'URI (Unité de Recherche et d'Investigation) et les unités spécialisées ont constitué les pionniers de cette opération.** ”

Nous, Français, avons récupéré le nord du Kosovo avec la fameuse ville de Kosovska Mitrovica. L'itinéraire par ailleurs a sûrement été le plus difficile car la route était minée, montagneuse et risquée.

© André Weigel



Vucitrn, juin 1999.

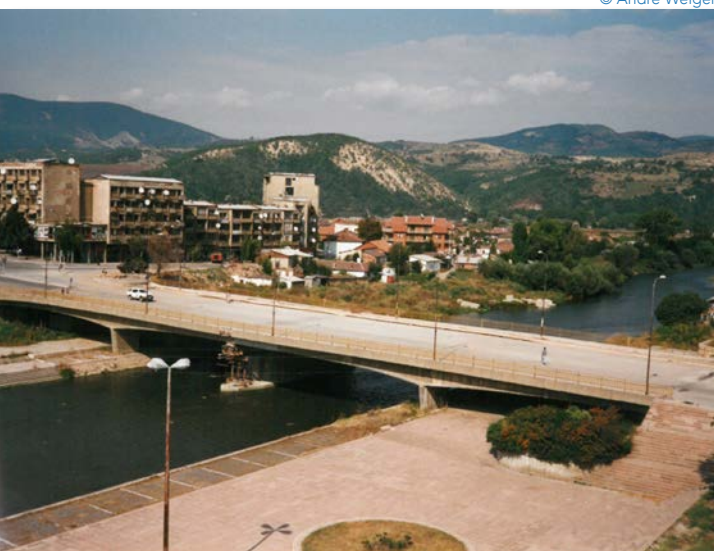
nellement, j'ai fait mon entrée le 17 juin avec les chars Leclerc. 130 km séparaient Kumanovo de Kosovska Mitrovica. La journée restera sûrement la plus mémorable de ma vie.

La progression a été interminable pour de multiples raisons : déjà, par principe, un convoi militaire n'est pas ce qu'il y a de plus rapide. S'ajoutait à cela le retour des réfugiés qui se trouvaient dans les camps en Macédoine et autres pays voisins, un retour qui s'est fait avec la rapidité de l'éclair, sans parler bien sûr du départ précipité des Serbes, qui pratiquaient la politique de la terre brûlée en incendiant les maisons.

“ *Albanais, KFOR, ONG, personne ne savait plus qui étaient les fuyants, les revenants.* ”

Les colonnes constituées de charrettes à chevaux, ânes, chariots à deux roues, Zastava (automobiles de l'Ex-Yougoslavie) chargées à mort, vélos. La panoplie des multiples possibilités de transport dépasse tout ce que l'on peut imaginer et ressortit du

© André Weigel



Le pont d'Austerlitz, séparant la partie sud de la partie nord de Kosovska Mitrovica, vu des quartiers serbes.



Vieil Albanais à Vucitrn.

miracle, tant on se demande d'où les gens tiraient leurs véhicules. Absence de plaques d'immatriculation, voitures rouillées sans pare-chocs ni pare-brise ; certaines d'entre elles servaient de clapiers, de poulaillers et il n'était pas rare de voir çà et là une chèvre caressée par des enfants sur une remorque agricole.

On pouvait aussi observer poussettes, congélateurs, machines à laver, et tout l'attirail de la vie courante. On aurait pu dresser des inventaires à la Prévert, s'il n'y avait eu le contexte général : par exemple, les incendies de villages complets sur notre passage, qui apportaient une note obscure et triste de plus à tous ces déménagements. Serbes, Albanais, KFOR, ONG, personne ne savait plus qui étaient les fuyants, les revenants.

© André Weigel



Confusion entre le retour des Albanais et le départ des Serbes.

Confusion totale. Cris de joie (que de fois ai-je entendu « NATO ! »), pleurs, hymne national, fleurs par brassées, par seaux. Les images restent, le réel et l'irréel étaient difficiles à définir.

Kosovska Mitrovica, ville de 130 000 habitants l'été 98, 30 000 à notre arrivée ; ville fantôme, pas une âme, car ces 30 000 personnes sont restées cachées, terrées, partout où une possibilité était offerte, caves, greniers, caches au fond des forêts environnantes. Ville détruite, incendiée, pilée ; certains quartiers empêchaient tout passage de véhicules : poubelles, ordures ménagères, gravats, poutres calcinées, les rues étaient jonchées de ces divers objets.

Je me souviendrai toujours de ce lustre accroché à l'origine dans une des salles de fête de la mairie et qui avait atterri par je ne sais quel « miracle » dans les fils électriques alimentant la ville. Images tristes, odeurs nauséabondes, paysage de guerre, mon premier travail a été de ramasser quelques cadavres, certains lavés par les eaux tumultueuses de l'Ibar, rivière traversant de part en part la ville et séparant les Albanais des Serbes. Il n'était pas rare de constater l'absence d'une main ou d'un nez sur certains cadavres : la mort seule n'avait pas suffi, par haine il avait fallu aussi mutiler...

“ *Au Kosovo, les choses qui nous paraissent simples, à nous autres Occidentaux, prennent vite une tournure dramatique.* ”

Albanais, Serbes, difficile de donner le nom de l'entité responsable, chaque communauté rejetant sur l'autre la responsabilité des cadavres. Rangés, empilés, ces cadavres ont fini à la morgue de la ville. D'ailleurs, trois

© André Weigel



La brouette, moyen sûr et efficace pour la réinstallation.

© David Monniaux



Une Peugeot P4 de la KFOR.

semaines après notre arrivée, quelle ne fut pas la surprise d'un gendarme lorsque, pénétrant à la morgue, il y découvrit les mêmes cadavres toujours en place. Pour pallier la négligence des autorités locales, qui les avait laissés là sous cette chaleur atroce, il a donc fallu que nous mettions le feu à la morgue elle-même tant l'odeur était pestilentielle.

“ **Mal représentés par Milosevic, les Serbes ont encaissé les coups pour lui.** ”

Il ne faut pas comparer le Kosovo avec la Bosnie-Herzégovine dans son ensemble. Sur ce dernier territoire, quelle que soit la date des conflits, il n'a jamais cessé d'exister une administration permettant aux citoyens de faire valoir leurs droits.

Au Kosovo, les choses qui nous paraissent simples, à nous autres Occidentaux, prennent vite une tournure dramatique, une ampleur démesurée : courant électrique, téléphone, taxes diverses, impôts, poste locale, plus rien de tout cela ne fonctionne. La

loi est au plus fort et surtout à celui qui est le mieux armé. La répartition des tâches les trois premières semaines a été très problématique pour nous, quel que fût le domaine dans lequel chacun avait à œuvrer.

J'ai été personnellement désigné pour m'occuper des « charniers présumés ». Je reprends avec hâte le terme présumé car, lorsque j'y songe, j'ai pu constater très vite une exagération de l'importance de ces charniers.

Après trois mois à Mitrovica, sur les 100 charniers présumés, « seuls » 25 étaient réels et sur ces 25 la moitié seulement contenait plus de 20 corps. La vérité m'oblige à dire que dans certains charniers, nous avons découvert des ossements d'animaux et non des fémurs et tibias humains. Alors, mensonges de dirigeants ? Exagérations des journalistes ?

© Wikipedia



Lancement d'un missile Tomahawk depuis l'USS Gonzales, le 31 mars 1999.



L'immeuble de l'Organisation pour la Sécurité et la Coordination en Europe (OSCE) à Mitrovica (2010).

Mal représentés par Milosevic, les Serbes ont encaissé les coups pour lui. Destructures massives de toutes les infrastructures, j'ai versé des larmes en voyant qu'un Tomahawk avait touché de plein fouet un PC serbe, car ques-

tion « frappe chirurgicale », on peut certes dire que la frappe a réussi en pulvérisant son objectif. Mais notons que la déflagration est si importante qu'elle a violemment traumatisé, comotionné les habitants des environs, soit l'équivalent de six HLM locaux. Plus une fenêtre intacte !

J'ai connu une vieille femme serbe atteinte de la maladie de Parkinson qu'il a fallu évacuer, car elle était devenue folle suite à ces tirs. Je pourrais citer de nombreux exemples de telles horreurs.

Nous ne nous faisons pas d'illusions : les extrémistes, tant Serbes qu'Albanais (il y en avait des deux côtés) avaient disparu depuis belle lurette lorsque nous sommes arrivés. Les gens ayant la conscience douteuse et les



Barbelés à Mitrovica (2009).

mains pleines de sang s'étaient dépêché de fuir le pays au plus vite.

Outre tout mon travail, j'ai réussi – par chance – à intégrer l'équipe TPI (Tribunal Pénal International) constituée d'une dizaine de médecins ayant chacun sa spécialité (médecins légistes, balistiques, généralistes) et dirigée par Mme Lecomte que d'ailleurs beaucoup de journalistes ont interviewée (je renvoie par exemple aux articles du *Monde* et de *Libération*).

© Allan Leonard @MrUlster



Pendant une semaine, j'ai donc assisté au travail peu commun et macabre qui consistait à déterrer les morts, afin de les autop-

sier et de prouver au tribunal de La Haye s'il y avait eu (ou non) crime contre l'Humanité. Notre « rythme » était de 13 à 16 corps par jour.

“ (...) les 10 000 morts annoncés se sont finalement limités à 347 le jour de mon départ. ”

Aidés par nos soldats, nous avons fouillé les tombes par une température qui – nous étions au mois d'août ! – avoisinait les 40 °. Les victimes avaient été assassinées au mois de mai. L'odeur, plus encore que l'aspect des cadavres, m'a laissé une image terrible : on ne peut pas oublier cela.



Cimetière orthodoxe à Mitrovica.

© Ian Bancroft

À ma connaissance, les 10 000 morts annoncés se sont finalement limités à 347 le jour de mon départ. De plus, concernant ces quelque 350 cadavres, les Serbes se sont défendus avec acharnement, affirmant que ces cadavres étaient aussi bien ceux de Serbes que d'Albanais, qui avaient péri dans des combats de corps à corps, et non pas lâchement assassinés.

Qu'on me permette une autre remarque personnelle : Cent jours après la pénétration au Kosovo,

je constatais que les quelque 200 ONG présentes distribuait alimentation et aides diverses, fournissaient médecins et médicaments.

Malheureusement, le plus gros de cette aide allait aux Albanais, présentés en permanence comme les victimes de la guerre.

Les Serbes, et je les comprends, grinçaient des dents ; n'étant moi-même pas un catholique convaincu, j'ai des difficultés à croire que tous ces Serbes, dans un pays qui est le berceau de la culture orthodoxe avec un monastère tous les 10 km, soient foncièrement mauvais.



Monument aux Morts à Mitrovica. « Ici, le 13 mars 1999, à 14h20, une grenade tirée par un barbare a tué six personnes et en a blessé 128 autres ».

© André Weigel



Après presque six mois de présence, je me suis aperçu que cette guerre atroce était l'histoire d'une poignée d'extrémistes auxquels étaient livrées les deux communautés en présence.

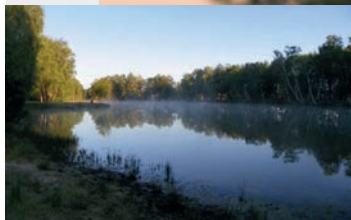
“ (...) **les gentils Albanais étaient-ils tous si gentils et les méchants Serbes n'étaient-ils tous que des méchants Serbes ?** ”

Neutres ? Nous l'avons tous été, mais les choses, comme toujours, sont plus complexes qu'on ne l'imaginait : les gentils Albanais étaient-ils tous si gentils et les méchants Serbes n'étaient-ils tous que des méchants Serbes ?

André Weigel

ENTRE SOLOGNE & BERRY

DOMAINE DE LA GRANDE GARENNE



LOISIRS
RESTAURATION
HÉBERGEMENTS

À LA JOURNÉE, EN COURT
OU EN LONG SÉJOUR



DOMAINE DE LA
GRANDE GARENNE

Fédération Nationale André Maginot

www.grande-garenne.com



UN DOMAINE D'UNE CENTAINE D'HECTARES

avec parcours pédestres balisés,
4 étangs accessibles à la pêche.

1 HÔTEL DE 90 CHAMBRES

Climatisation, Télévision, accès à la piscine chauffée
et sauna, wifi, site sécurisé.

1 BAR / RESTAURANT

Capacité de 300 couverts

INFRASTRUCTURES CULTURELLES & SPORTIVES

Piscine / sauna
1 auditorium de 310 places
Historimage de 1000 m²
Parcours santé
Mini-golf homologué
Vélos en location sur le domaine

UN PEU D'HISTOIRE

C'est au cœur d'un magnifique domaine du 19^{ème}
siècle que vous pouvez vous évader.

Réaménagé au fil du temps par la Fédération Nationale André Maginot, propriétaire depuis 1957, et initialement réservé aux anciens combattants, ce superbe complexe hôtelier s'ouvre de plus en plus aux familles, couples, groupes... Dans un parc arboré de 100 ha en pleine Sologne, avec ses quatre étangs, son restaurant traditionnel, sa salle de spectacle, son Historimage sur les guerres contemporaines, son hôtel (90 chambres).

La Grande Garenne est un lieu hors du temps au cadre délicieux et aux infrastructures variées. Le domaine dévoile ses charmes entre vieilles pierres et nature luxuriante, tout en proposant des installations dernier cri (climatisation, salles modulables, wifi, piscine chauffée). **Chacun peut y trouver son bonheur et la quiétude pour un évènement familial comme professionnel.**

LA GRANDE GARENNE ORGANISATEUR D'ÉVÈNEMENTS



DE VOTRE ARRIVÉE À VOTRE DÉPART !

Vous devez organiser une AG, une réunion, un évènement familial...

La Grande Garenne met une équipe à votre disposition pour organiser et vous accompagner le temps de votre séjour.

61€ TTC /Pers.
pension complète
1 nuit / 1 journée



SE RÉUNIR

Différents types de salles adaptées à votre besoin, de 20 à 310 personnes.

- Salle de réunion
- Salle de congrès
- Théâtre / Cinéma

Un soutien technique présent le temps de votre réunion.

SE RESTAURER

Le restaurant vous fera un menu sur mesure.

Buffet, gala, apéro-dinatoire.

(Possibilité de menus adaptés en cas de régimes spéciaux)

Produits du terroir à disposition dans notre boutique.

SE DIVERTIR

- Organiser une soirée gala, divertissement (chanteur, magicien, ...).
- Organiser une sortie en Région-Centre Val-de-Loire
- Visite du musée

SE REPOSER

Ressourcez vous dans notre hôtel. Chambres simples ou double, climatisées. Et redémarrez avec un bon petit-déjeuner. (Accès PMR)



LES PLUS

Adhérents prioritaires

Tarifs préférentiels



DOMAINE DE LA
GRANDE GARENNE

Fédération Nationale André Maginot

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

Domaine de la Grande-Garenne • CS 90624 • 18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. 02 48 52 64 00 • Email : reservation@grande-garenne.com

www.grande-garenne.com

Commémoration du 11 novembre

En raison de la recrudescence de la pandémie de COVID-19, les cérémonies du 11 novembre se sont tenues à huis-clos. Ainsi, les hommages et les dépôts de gerbes ont été effectués par M. Michel Preud'homme, trésorier général de la FNAM, et Mme Marie-Pierre Cassard, maire de Neuvy-sur-Baraneon.



Dépôt de gerbes au Carré Maginot du cimetière de Neuvy-sur-Baraneon.



Dépôt de gerbes au monument aux Morts de Neuvy-sur-Baraneon.



Entretien de la tombe de Marcel Bidault, ancien président de la FNAM.

INDOCHINE



Base militaire de Bach Maï (Hanoï), départ pour largage sur Dien Bien Phu, novembre 1953.

© Burel



Un pont saboté sur la route d'Hoa-Binh, 1952-1953.

© Chapuis



La cour intérieure du rocher de Ninh Binh.

© Chapuis



En opération à Vietri.

© Chapuis



Retour d'opération dans le Sud Annam.

© Lampel



Arrivée de l'amiral Thierry d'Argenlieu au 2^e REI, 1946.

© Lampel

ALGERIE

Merci à Pierre Jarrige pour la transmission de ces photos d'Algérie.



À Djelfa, un T-6 de l'EALA 1/72 sur l'aérodrome, octobre 1959.

© Jean-Pierre Barbin



Djelfa, 1956, les aviateurs et légionnaires du 2^e REC.

© Pierre Samin



Djelfa, 1957, dépannage d'un SIPA 12 de l'EALA 3/71.

© Pierre Samin



Le 5 octobre 1959, l'EALA 21/72 embarque pour Orléansville dans un Noratlas du GT 362.

© Daniel Hartemann



L'équipe de rugby de la base de Sétif-Aïn Arnat à la demi-finale du championnat militaire de rugby d'Afrique du Nord, en 1960, au stade du Gué de Constantine à Alger. Capitaine de l'équipe : Slt Gérard Gouyet.

© Gérard Gouyet

Réunion du G12

Sous la présidence de Mme Geneviève Darrieussecq, alors secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées, la première réunion du G12 « anciens combattants » pour 2020 s'est tenue le 11 juin 2020 à l'Hôtel de Brienne. À cette occasion, un point a été fait sur plusieurs dossiers en cours.

Avancées sur le parcours des militaires blessés

Le plan d'action 2019-2022 favorise le rétablissement du militaire blessé psychique, dans toutes les composantes de la réhabilitation/réinsertion (parcours de soins mais aussi accompagnement psychosocial et retour à l'emploi) et un meilleur accompagnement de sa famille.

Des actions concrètes d'accompagnement des familles sont menées par les armées et le service de santé en lien, comme la distribution de livrets aux militaires et à leurs familles sur les thématiques propres aux missions (départs et retours OPEX), mais aussi par des actions auprès des militaires eux-mêmes. Le but est de faire reconnaître les troubles psychiques à chaque militaire, qui devient ainsi acteur de la prévention.

La mise en œuvre des premiers secours psychologiques en opération (PSPO) a été un succès pour les régiments partant en OPEX. Une extension de l'expérimentation qui a été faite auprès de l'armée de terre, doit d'ailleurs être entamée pour les autres armées et la gendarmerie. La formation des formateurs PSPO se poursuit à l'École du Val de Grâce.

Cet accompagnement passe aussi par la dématérialisation des démarches administratives, de façon à éviter le « mur administra-

tif » que peuvent représenter ces démarches dans des situations parfois précaires et sensibles. La maison numérique du blessé et des familles concourt à cette simplification.

L'Agence de reconversion des militaires (ARD) appuie le plan handicap et inclusion 2019-2021 et participe au rapprochement des profils de militaires blessés psychiques avec les offres d'emploi du ministère. L'agence s'attache également à renforcer la sensibilisation des entreprises au recrutement des blessés, et souhaite renforcer sa collaboration avec les entreprises adaptées et le milieu associatif du handicap par la signature de conventions.

Traitement des pensions militaires d'invalidité (PMI)

Un plan d'action 2017-2019 a été mis en œuvre par la sous-direction des pensions (SDP) afin de permettre une résorption complète du stock de demandes de pensions militaires d'invalidité (PMI) antérieur à 2016.

La mise en place de cette stratégie s'est soldée par :

La réduction de la quasi-totalité du stock antérieur au 1^{er} janvier 2016 (plus de 97 % au 1^{er} juin 2020). Le solde représente environ 200 dossiers. Le délai moyen de traitement est en 2019 de 228 jours, proche de l'objectif de 220 jours.

Les opérations de simplification et de modernisation se poursuivront sur toute la chaîne d'instruction et contribueront également de manière structurelle à l'amélioration du traitement.

Conjoints et partenaires survivants de grands invalides : rehaussement de la majoration spéciale

(Décret n° 2019-1449 du 24 décembre 2019 pris en application de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020)

1/ Présentation de la mesure

Ce décret a pour objet le rehaussement de la majoration spéciale prévue à l'article L.141-20 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) pour les conjoints et partenaires survivants de grands invalides ayant agi auprès d'eux comme tierce personne pour leur apporter des soins constants. Les durées de vie commune prises en compte et prévues par le décret ont été augmentées, ce qui conduit à une hausse des montants de la majoration.

Les conjoints et partenaires survivants de grands invalides ayant agi auprès d'eux comme tierce personne pour leur apporter des soins constants pour une durée d'au moins 15 ans (15/20/25 ans : trois nouveaux paliers créés par le décret du 24 décembre 2019) peuvent demander à bénéficier du nouveau barème de la majoration spéciale à compter du 1^{er} janvier 2020, quand bien même ils détenaient déjà un droit pour 10 ans de mariage (sous réserve de la production d'une attestation).

2/ Modalités de mise en œuvre

Après discussions entre le ministère des Armées et le SRE, ce dernier est en mesure de revaloriser les pensions dès lors que la sous-direction des pensions du MINARM aura pu communiquer au SRE les éléments nécessaires.

À ce jour, 90 demandes de revalorisation concernant des pensions déjà liquidées sont

en cours de traitement. Pour les bénéficiaires qui ne se seraient pas manifestés, et sur la base des informations relatives aux pensions en paiement, la SDP va pouvoir procéder à la reprise de l'ensemble des dossiers potentiellement éligibles (460 dossiers selon l'évaluation d'impact initiale de la mesure). Ce travail de reprise des dossiers éligibles pourra être mené à terme en quelques mois.

Carte du combattant 1962-1964

Le Gouvernement a décidé d'accorder, à compter du 1^{er} janvier 2019, la carte du combattant aux personnes présentes en Algérie pendant une durée de 4 mois ou 120 jours entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964 dans le cadre des missions menées en Algérie après le 2 juillet 1962, conformément aux accords d'Évian, au titre des opérations extérieures.

Cette décision a été officialisée le 16 décembre 2018 par la publication au JORF de l'arrêté du 12 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994 fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L.253 ter du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Bilan 2019 :

Au 31 décembre 2019, 35 108 cartes du combattant ont été attribuées au titre de cette mesure. 1 456 décisions de rejet ont été prononcées. Aucun dossier n'était resté en instance au 31 décembre.

Enfin, pour réduire les délais de traitement des demandes, un formulaire spécifique pour cette mesure, rassemblant sur un document unique les demandes de carte du combattant, de titre de reconnaissance de la Nation et de retraite du combattant a été mis en place. Ce dernier a permis la liqui-

dition de 32 338 retraites du combattant sur les 35 108 cartes délivrées sachant que les retraites relatives aux 1 759 cartes attribuées au titre de cette mesure, lors de la commission du 20 décembre 2019 ne pouvaient pas être liquidées en 2019 ; elles l'ont été en janvier 2020.

Perspective 2020 :

Les commissions réunies en 2020 ont permis l'attribution de 1 260 cartes. Force est de constater une très nette diminution de ces demandes, à rattacher vraisemblablement en partie à la crise sanitaire qui a paralysé l'activité des associations du monde combattant, grandes pourvoyeuses de ces dossiers. Fort de ce constat et en s'inspirant des données statistiques relatives à l'attribution de la carte dite « à cheval », on peut estimer à 5 000 le nombre de cartes qui pourraient être délivrées au titre de cette mesure en 2020. Une action de communication ciblée sur les départements, qui n'ont pas encore atteint les objectifs escomptés en la matière, sera prochainement mise en place.

Extension du droit à la demi-part fiscale pour les conjoints survivants de titulaire de la carte du combattant.

La reconnaissance de la Nation envers les anciens combattants se traduit par des dispositifs fiscaux particuliers parmi lesquels figure la demi-part fiscale supplémentaire octroyée aux titulaires d'une pension militaire d'invalidité ou de la carte du combattant âgés de plus de 74 ans (article 195 1-f du Code Général des Impôts).

Les veuves de ces personnels bénéficient également de cette demi-part supplémentaire lorsqu'elles ont 74 ans ou plus. Avec l'article 158 de la loi de finances pour 2020, les veuves de 74 ans ou plus bénéficient

également de la demi-part si l'ancien combattant est décédé avant ses 74 ans et s'il bénéficiait de la retraite du combattant. Ceci sera applicable à compter des revenus perçus en 2021.

Cette extension de droit s'applique autant aux veuves qu'aux veufs de titulaire de la carte du combattant tel que précisé par le paragraphe 170 du bulletin officiel des finances publiques- impôts IR- LI0-10-20-20-30.

Difficulté de stationnement des GIG à Paris

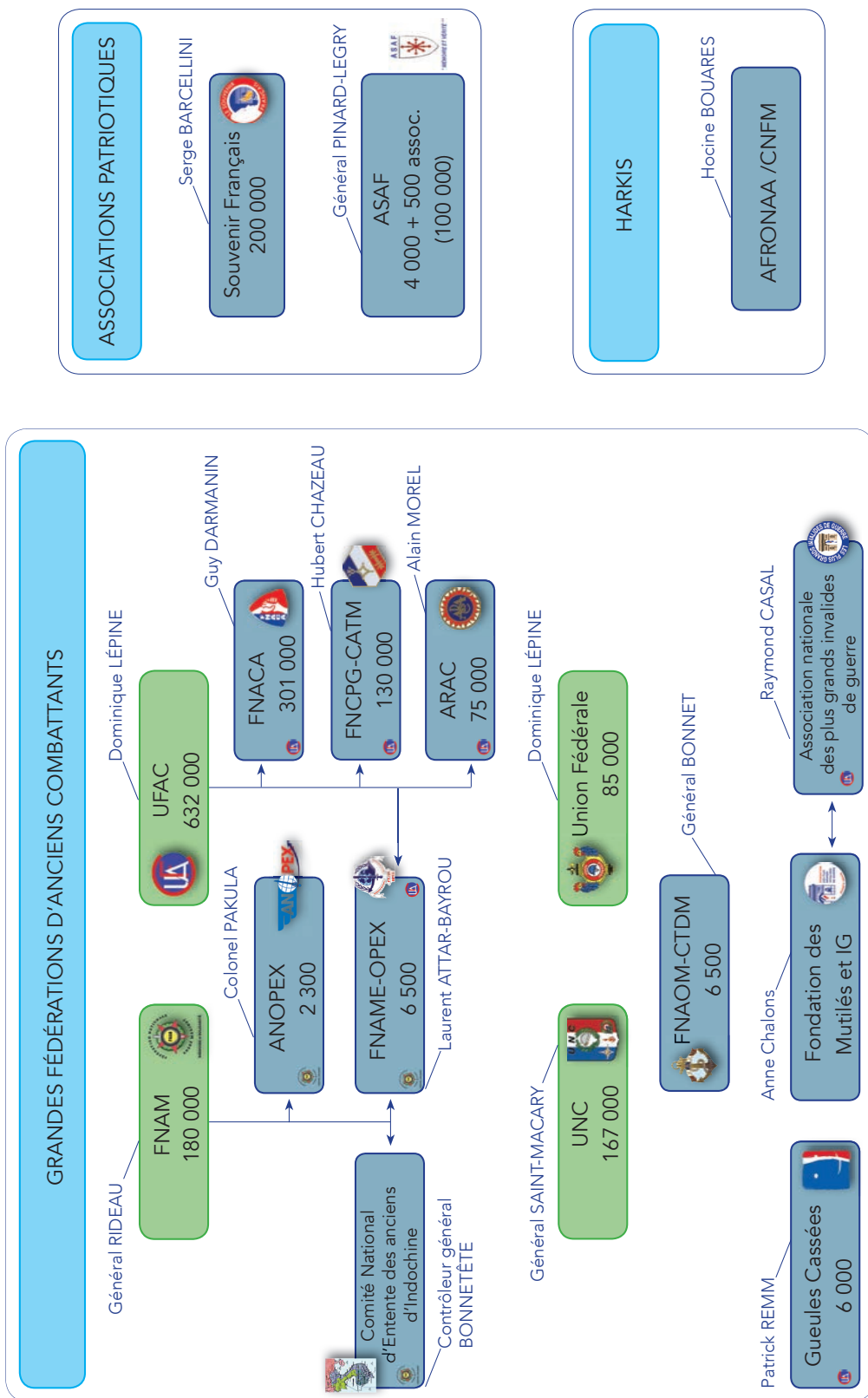
En 2018, un certain nombre de pensionnés militaires d'invalidité, titulaires d'une carte européenne de stationnement, ont été verbalisés à tort à l'occasion du stationnement de leur véhicule à Paris. Ces dysfonctionnements ont été générés suite au transfert de la gestion du parc de stationnement parisien à des entreprises privées.

Début 2019, sur proposition du directeur du service départemental de l'ONACVG de Paris, le Préfet de la région Île-de-France a transmis une lettre à la maire de Paris afin d'appeler son attention sur ce problème sensible.

Depuis, les titulaires de la carte de stationnement ont obtenu la possibilité d'enregistrer l'immatriculation de leur véhicule pour une durée de deux ans sur un site dédié de la mairie de Paris, ce qui les protège des verbalisations automatiques.

Enfin, les services de la voirie parisienne sont entrés en contact avec le service de l'ONACVG de Paris, afin que les agents de contrôle reçoivent une formation adaptée sur cette question du stationnement des pensionnés militaires d'invalidité.

COMPOSITION DU G 12 « MONDE COMBATTANT »



© FNAM/La Charte

Groupements

GR 65

LES ANCIENS D'ÉCORCHEBŒUF

Présidente : Mme Muguette Larson
Adresse : Mairie
76890 Biville-la-Baignarde

Le 25 août, Émile Vittecoq, président du Comité des Associations Patriotiques du Pays Neuchâtois (CAPPN), n'a pu assister au 76^e anniversaire de la tragédie de Croixdalle. Une délégation des anciens d'Écorchebœuf s'est rendue le 26 à son domicile pour lui remettre la cravate du Combattant Volontaire de la Résistance, en présence du porte-drapeau et de quelques membres du CAPPN. Le chant du Régiment « la Boulangère » fut repris en chœur. Le verre de l'amitié fut servi avec une pensée à tous les FFI et à tous ceux qui firent preuve de bravoure et de courage.



En mai 1944, Émile Vittecoq, fervent défenseur des valeurs de la France, a 12 ans. Ses frères, Augustin, André et René, engagés volontaires dans les Forces Françaises de l'Intérieur *Librenord*, font preuve de nombreux actes de résistance. Ils participent à l'hébergement et au ravitaillement de résistants ainsi qu'au

sauvetage d'aviateurs alliés. À Montreuil-en-Caux à la ferme de ses parents, des armes et des munitions allemandes récupérées sont cachées. Le mot d'ordre pour lui et sa sœur de 8 ans : « Si vous parlez, vous êtes fusillés ».

Le diplôme du Réfractariat a été remis à René, au nom de la famille, par Jean Larson, alors président.

Muguette Larson
Présidente

GR 140

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA MOSELLE

Président : M. Angélo Manza
Adresse : 4 rue du Maréchal Fabert 57280 Maizières-lès-Metz

Répondant aux invitations de Mme Juliette Roy, directrice départementale de l'ONAC-VG de la Moselle et de M. Jean-Michel Martin, préfet, nous avons représenté la FNAM à la cérémonie du 150^e anniversaire de la guerre de 1870-1871, qui s'est déroulée sur le parvis du Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte (Moselle), en présence de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants auprès de la ministre des Armées, et de M. Pascal Hector, ministre plénipotentiaire auprès de l'Ambassade d'Allemagne.



À cette occasion, Thibault Boulet, 17 ans, porte-drapeau de la jeunesse patriote, se substituait à son papy, Jean-Pierre Coret, en portant le drapeau de notre section.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2019 à Maizières-lès-Metz, sous la présidence de M. Henri Schwindt, président délégué, nous avons procédé à la dissolution du GR 33, anciennement présidé par M. Kléber Bastid, décédé. La majorité des membres a rejoint le GR 140.

Angélo Manza
Président

GR 156

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE HAUTE-CORSE

Président : M. Dominique Rossi
Adresse : 9 chemin du Fiumicellu
20200 Pietranera

Le samedi 15 juin 2019 s'est tenue notre assemblée générale à l'UIISCS, à Corte.

Le président Dominique Rossi souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance, puis demande un instant de recueillement à la mémoire de nos compagnons disparus en cours d'année, des militaires tués en OPEX, des gendarmes, policiers, pompiers, victimes du devoir.

Notre section fête ses vingt ans.

À l'été 1999, à l'île Rousse (Haute-Corse), notre groupement est né avec MM. Fernand Supper, Jean-Claude Guillon et Maurice Gambert pour la FNAM, et MM. Pierre Martelli, président, Antoine



Sauli et Dominique Rossi pour les anciens combattants de la Haute-Corse. Avant de procéder à un dépôt de gerbe, M. Rossi a remis la médaille de bronze au porte-drapeau, Jean-François Agostini, et le diplôme d'honneur à Charles Dominique Raffaelli, tous deux dévoués au monde combattant et à la FNAM.

L'assemblée s'est déroulée en présence du lieutenant-colonel Legrand, commandant en second. Un apéritif et un repas ont suivi, en musique. Tous nos remerciements à l'UIISCS.

Dominique Rossi
Président

GR 160

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS-VG DE LA CORSE DU SUD

Président : M. Mathieu Casanova
Adresse : Maison du combattant
BP 271 – 20180 Ajaccio Cedex



Lors de rencontres avec ses homologues européens en Corse, les 9 et 10 septembre 2020, le président de la République, Emmanuel Macron, a participé aux cérémonies de la commémoration de la Libération de la Corse, le 9 septembre à Ajaccio.

Lors de cette cérémonie, il a demandé des précisions sur l'action des anciens combattants en Corse et s'est particulièrement intéressé au drapeau de la FNAM.

Avant de nous quitter, le président de la République a tenu à préciser son intérêt pour le monde combattant et pour la Fédération.

Mathieu Casanova
Président

Groupements

GR 184

RÉSISTANCE 2000/VOSGES

Président : M. André Boban

Adresse : 3 place de l'Hôpital 88240

Fontenoy-le-Château



Le GR 184 se souvient...

Le 27 août 2019, eut lieu la commémoration de la mise sur pied du maquis, le 27 août 1944. Cinq cent personnes visitèrent l'exposition « le maquis de Grandrupt, résistance et déportation » puis gagnèrent le mémorial pour y déposer une fleur. La journée s'est terminée par une promenade guidée « Dans les pas des maquisards de Grandrupt ».

Le 7 septembre 2019, une cérémonie rappela la reddition du maquis suite au chantage des nazis. Les personnalités déposèrent des fleurs tricolores puis entonnèrent le *Chant des Marais*. Le 8 septembre 2019, ce fut la

libération des camps, où des maquisards de Grandrupt ont été déportés, mais en raison de la pandémie elle fut reportée au 18 juin 2020.

Ces manifestations se sont déroulées en présence de M. Roland Thomas, dernier maquisard de Grandrupt, déporté, qui, à 98 ans, témoigne toujours de son vécu dans les établissements scolaires.

Le GR 184 veut faire perdurer la mémoire de ces hommes qui voulaient combattre aux côtés des Alliés pour la France et pour son honneur.

cérémonie officielle en présence d'une délégation de soldats du *Special Air Service* britannique et des maires de communes ayant fourni des hommes au maquis. Le GR 184 avait voulu rappeler le 75^e anniversaire de la

DEUIL

GR 156

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE HAUTE-CORSE

Notre conseil d'administration vous informe du décès de lieutenant-colonel Simon Jean Riolacci, président honoraire, survenu le 13 août 2020 à San Nicolao en Haute-Corse. Né en 1926, Simon Jean était à l'École des mousques sur un bateau-école en 1942. Après le sabordage de la flotte à Toulon, il est fait prisonnier par les Allemands ; il s'échappe et rejoint la Corse. Lorsqu'il reçoit une convocation au STO, il prend le maquis avec son frère. Ils rejoignent le groupe « Combat » et mènent plusieurs actions de sabotage. Après la Seconde Guerre mondiale, il s'engage et participe à



la guerre d'Indochine puis à celle d'Algérie. Simon Jean Riolacci était officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, officier de l'Ordre national du Mérite, et était titulaire de la Croix de Guerre TOE, de la Croix de la Valeur Militaire et de quatre citations.

Homme d'honneur et de devoir, après avoir effectué une belle carrière militaire, il a magnifiquement servi les intérêts de notre groupement dont il a été le président de 2000 à 2007. Nous lui devons un immense merci pour toutes ces années de dévouement.

Charles Lettermann nous a quittés

Le 12 octobre 2020, notre ami, Charles Lettermann, s'est éteint dans sa 100^e année.

Né le 11 février 1921 à Issenheim dans le Haut-Rhin, il est mis à la disposition du 5^e Génie, stationné à Nîmes et à Lunel, lors de la mobilisation générale, puis est rapatrié en Alsace en octobre 1940.

En 1942, il est arrêté par la Gestapo et emprisonné à la prison centrale de Colmar pour activités pro-françaises. Son père sera déporté en Allemagne, tandis que son oncle sera fusillé par les Allemands.

Incorporé de force en octobre 1942, il sera envoyé sur le front de l'Est où il sera blessé à trois reprises. Il désertera lors de son séjour dans un hôpital militaire en Tchécoslovaquie et rentrera clandestinement en Alsace, où il restera caché pendant six mois (par la grand-mère de celle qui deviendra son épouse), jusqu'à la libération par la Première Armée française en février 1945.

Durant cette période, il reprend ses activités dans la Résistance dans le secteur de Soultz-Issenheim, occupé par la 19^e Armée allemande.

Après la guerre, de retour à la vie civile, il devient chef du personnel dans une entreprise de l'industrie du textile. En 1959, il est élu conseiller municipal de Guebwiller, puis adjoint au maire de 1965 à 1977. Parallèlement, il est président du Syndicat à vocations multiples de la région de Guebwiller qui rassemble 14 communes pour un total de 30 000 habitants.

Très investi dans le monde combattant, il devient président de la section des Évadés et Incorporés de force de la région de Guebwiller, vice-président départemental du groupement du Haut-Rhin des Incorporés de



force, membre de la commission itinérante auprès de la direction interdépartementale des anciens combattants à Strasbourg, membre suppléant au Tribunal des Pensions Militaires à Colmar et vice-président de l'office municipal aux affaires des anciens combattants.

Administrateur de notre fédération de 1984 à 2008, Charles Lettermann en a aussi été vice-président de 1992 à 2000. Il fut également président de la commission des finances et membre des commissions de solidarité-Loterie et de la Défense des droits, dont il était le conseiller pour les Malgré-Nous.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques et titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille des Blessés de guerre et de la médaille des Réfractaires.

Charles Lettermann laisse derrière lui trois filles, sept petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants auxquels nous adressons nos sincères condoléances et toutes nos amitiés.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme bienveillant, affable et au dévouement exceptionnal..



1920 - 2020

Choix du Soldat Inconnu
par Auguste Thin

*À la Fédération Maginot
Fédération de Marchande
Fédération de
Sympathisants*